

Dialogue

Constats _____	30
Statements _____	34
Interview _____	36
Compte rendu _____	40

Le genre dans les arts visuels

Une recherche scientifique innovante repose sur la volonté d'examiner des points de vue divergents, susceptibles d'enrichir en retour son travail. La nouvelle rubrique *Dialogue* aborde un thème de société pertinent selon le principe de la multiplicité des voix. Elle plaide pour une approche pluraliste de la recherche et pour un esprit ouvert aux arguments divergents. Les avis contraires, tout comme les positions peu conventionnelles, doivent pouvoir s'y exprimer librement.

Cette édition est placée sous le titre *Le genre dans les arts visuels*, un sujet qui résulte du souci toujours croissant à propos de la représentation des femmes dans les expositions, les publications et les contextes institutionnels. Cette question procède également d'un symposium de plusieurs jours sur les relations de genre dans les arts visuels, organisé par SIK-ISEA l'an dernier à Zurich et à Genève, avec la participation de quatre hautes écoles d'art. Deux longues contributions – chacune basée sur un point de vue différent – sont suivies de brèves déclarations qui reflètent la diversité des perspectives actuelles, tandis qu'un rapport de l'évènement susmentionné vient compléter l'ensemble.

Constats

Les relations de genre dans les arts visuels

La sociologue Diana Baumgarten expose les thèses principales d'une étude préliminaire, qu'elle a corédigée en 2021, sur les protagonistes du milieu culturel, ainsi que les institutions et les associations qui en font partie.

L'expression « rapport de genre » désigne la manière de gérer socialement et d'institutionnaliser les relations entre les différents sexes et genres, ceci selon diverses constellations historiques. L'ordre hétérosexuel binaire remonte à l'ère de la modernité bourgeoise et part du principe que les êtres humains se divisent en deux sexes biologiques distincts : homme et femme. Cette norme identitaire binaire est actuellement remise en question, notamment dans l'usage de la langue. Cela se traduit, en allemand, par l'utilisation de l'astérisque (*Gendersternchen*) en apposition aux catégories sexuées traditionnelles. (Ci-après, les multiples identités et expressions de genre sont indiquées par la lettre x, en lieu et place de l'astérisque allemande.) L'astérisque ne remplace toutefois pas l'appellation spécifique des non-binaires, pour qui les termes « femme·x·s », « homme·x » ou « homme·x·s » ne sont pas si évidents que cela. Il convient de souligner qu'il a été difficile, voire impossible à l'enquête présentée ci-dessous d'obtenir des résultats concernant les personnes non binaires.

En Suisse, il existe peu de savoir systématique portant sur les relations de genre dans le secteur culturel. Les indications et les statistiques à ce sujet brillent par leur absence, tant au sein des institutions que dans la promotion des arts.

Rares sont les données quantitatives, les connaissances approfondies et les informations touchant aux conditions de formation, de travail et de vie. Les parcours professionnels des artistes et des représentant·e·x·s du secteur culturel sont aussi peu connus que les exclusions et les obstacles qui entravent leurs activités. Autre question qu'il reste à examiner : qui accède à quels prix et à quelles distinctions, et qui bénéficie de quelles mesures d'encouragement ?

Pourquoi une étude préliminaire ?

En raison du faible nombre d'analyses disponibles, et d'un champ de recherche hétérogène et quasiment inexploré, les trois institutions chargées de l'enquête – le Centre d'études sur le genre (Université de Bâle), Pro Helvetia et le Swiss Center for Social Research – ont décidé de débiter par une étude préliminaire, qui s'est déroulée d'octobre 2019 à mars 2021. Celle-ci a permis d'évaluer la faisabilité d'un projet exhaustif au niveau national et en a déterminé l'envergure ainsi que les ressources nécessaires. De plus, les avis récoltés ont indiqué de premières tendances et ont fourni la base sur laquelle les hypothèses de travail ont été développées, de même que son but : éclairer les facteurs et les conditions qui créent le plus d'inégalités dues au genre, tant

au niveau des carrières que des situations individuelles des personnes concernées.

Les paragraphes qui suivent présentent quelques aspects de l'étude préliminaire, particulièrement dignes de mention ; ils sont exposés sous forme de constats. À l'heure actuelle, le milieu culturel suisse comporte un paradoxe : les normes de genre se modifient, tout en restant bien ancrées. Les concepts traditionnels genrés se reflètent aussi bien auprès des structures que des individus, et n'ont rien perdu de leur force. Parallèlement, les rapports de pouvoir qui leur sont inhérents sont de plus en plus remis en question et critiqués par les personnes concernées et intéressées. On observe que les pratiques alternatives et les nouvelles approches en vue d'un changement structurel se multiplient.

Les femmes sont sous-représentées aux postes de direction

Tous les secteurs du milieu culturel suisse se caractérisent par une forte ségrégation verticale et horizontale des genres. Il en ressort que les femme·x·s haut placé·e·x·s dans les hiérarchies et influent·e·x·s se révèlent beaucoup moins nombreux·ses que leurs collègues masculins. Par ailleurs, les champs d'activités se divisent clairement en sphères de prédominance féminine et masculine.

Les femme·x·s sont avant tout visibles au niveau administratif. Les institutions placent 42% de femme·x·s aux postes de gestion administrative, secteur qui se dirige donc vers un équilibre entre les genres. Une analyse des cantons sélectionnés pour l'étude préliminaire (BS, BL, AI, GL, JU, NE) révèle que plus les organisations sont grandes, plus il est rare d'y trouver une femme·x à un poste exécutif. En revanche, cette proportion peut atteindre 60% dans les petits à moyens établissements.

L'étude indique par ailleurs que les musées et les lieux d'expositions – quelle que soit leur taille – emploient une majorité d'homme·x·s pour la gestion stratégique, tandis que les femme·x·s y travaillent pour la plupart comme assistant·e·x·s de direction. Parmi les commissaires d'exposition, le pourcentage des femme·x·s est de 60%. La répartition hiérarchique inégale des femme·x·s et des homme·x·s



À l'heure actuelle, le milieu culturel suisse comporte un paradoxe : les normes de genre se modifient, tout en restant bien ancrées.



parmi les différentes activités professionnelles est aussi due au fait que le genre détermine la reconnaissance sociale, la rémunération ainsi que les marges de manœuvre décisionnelle.

Ce clivage marqué du secteur culturel prive la Suisse d'un important potentiel de compétences et de capacités (artistiques), et menace, sur le long terme, sa qualité. Cette situation contredit en outre la Constitution fédérale selon laquelle « nul ne doit subir de discrimination du fait de son sexe » et qui s'engage à « pourvoir à l'égalité de droit et de fait dans le travail » (art. 8).

Les femmes (invisibles) dans les arts visuels

L'invisibilisation des femme·x·s dans le secteur culturel suisse s'explique avant tout par les conceptions « traditionnelles » du genre en vigueur. Ces modes de pensée s'avèrent toujours aussi puissants et imprègnent le milieu artistique, tant sur le plan individuel que structurel. Selon l'idéal bourgeois patriarcal, tout se fait à l'échelle du masculin, le féminin doit se soumettre à cet ordre social, ce qui se manifeste en particulier dans les récits de « l'homme de génie ». Ces modèles narratifs font encore école aujourd'hui et sont récurrents dans tous les secteurs étudiés.

1

La figure du « grand artiste animé par une vision » maintient son influence. Les femme·x·s sont toujours jugé·e·x·s par rapport à ce génie artistique, mais sont dénigré·e·x·s si elles·iels osent se conduire comme leurs confrères.

Le milieu du théâtre s'appuie sur le modèle du « metteur en scène de génie », dont l'expression artistique est inexorablement liée à la soumission. La littérature, quant à elle, privilégie « l'auteur de génie » qui évoque les questions et les évolutions de la société, et crée ainsi des contenus de valeur universelle. Dans les arts visuels, le mythe du génie se perpétue également. On lui attribue le don de produire des œuvres de qualité supérieure et constante, tandis que les femme·x·s artistes seraient guidé·e·x·s par les émotions et les hormones.

2

L'altérité de la femme (la stigmatisation de l'Autre) se manifeste à plusieurs niveaux dans le secteur artistique. Elle influence la manière dont se positionnent les artistes.

Cette représentation du « grand virtuose masculin » dépend d'une féminité dévalorisée et stigmatisée, et exclut les femme·x·s – créative·x·s et indépendant·e·x·s – des activités culturelles et artistiques. Ces dernière·x·s n'ont plus qu'à adopter le rôle de muse, de modèle à remanier ou de pilier de l'homme de génie. Le secteur culturel oblige les femme·x·s à se conformer activement à ces normes sexuées. Pour survivre, elles·iels doivent constamment fournir un effort supplémentaire, faire évoluer leur position et leur œuvre. Si elles·iels optent pour une image pleine d'assurance – un choix délibéré – elles·iels doivent cependant à tout prix éviter la « fanfaronnade masculine ».

3

La maternité et la création artistique paraissent inconciliables.

Une existence qui allie famille et travail ne s'accorde guère avec le rôle de l'artiste, ce personnage indépendant qui ne vit que pour son art. L'artiste idéal·e·x est censé·e·x reléguer ses tâches et ses obligations quotidiennes à l'écart de sa pratique créative. C'est pourquoi beaucoup de femme·x·s cachent leurs responsabilités personnelles car tous les engagements qui ne sont pas directement liés aux processus artistiques représenteraient une distraction perçue de manière négative (par la clientèle potentielle, par exemple).

4

Il incombe à la mère de trouver un moyen de concilier carrière et enfants.

S'ajoute à cela une conception typiquement suisse de la famille nucléaire : la majeure partie de la population considère toujours la garde des enfants comme une affaire privée. Les parents n'exigent guère de soutien structurel ou matériel de la part de la société et du monde professionnel. Conformément à une logique néolibérale, il faut aborder et résoudre soi-même les tâches familiales. Aujourd'hui encore, la société attend de la part des femme·x·s qu'elles·iels s'occupent de la plupart des obligations domestiques, les mettant face à un dilemme entre vie privée et vie professionnelle difficile à résoudre.

5

Les subventions disponibles telles que les bourses d'atelier sont rarement accessibles aux femme·x·s et aux homme·x·s qui subviennent aux besoins de leurs familles.

Les outils d'encouragement actuels s'organisent selon une idée traditionnelle du travail artistique. Dans ces circonstances, les structures de promotion doivent être analysées d'un œil critique pour évaluer si elles se prêtent aux familles et s'il faut les adapter.

Perspectives

Le domaine culturel suisse se caractérise par des rapports de force sexués. Il en découle des relations de dépendance et des inégalités de genre propres à chaque secteur.

L'art reflète toujours les changements de la société. Il est donc logique que ce milieu ouvre lui aussi le débat sur la diversité et sur les relations de genre. Mais à l'heure actuelle, c'est avant tout sous l'impulsion des espaces culturels autogérés et indépendants que se tiennent ces discussions. Les grands établissements pourraient mieux défendre leur position et assumer leur part de responsabilité dans cette évolution sociale. Différentes approches peuvent transformer le secteur artistique, notamment la remise en question des canons traditionnels de la culture, eurocentrés et focalisés sur les homme·x·s. Parmi les acteur·trice·x·s de ce changement, la conviction persiste qu'il en découlera une nouvelle notion de qualité. Les hiérarchies existantes s'assouplissent et peuvent se renégocier. Bon nombre d'établissements et de directions essaient de réagir aux discriminations décriées, que celles-ci soient dues au genre ou à plusieurs catégorisations intersectionnelles. Les tentatives d'y répondre par de nouvelles pratiques sont déjà en cours. Or, beaucoup acceptent ces nouveautés sur le plan rhétorique, mais ne savent pas vraiment quelles méthodes appliquer ensuite et comment passer à la mise en œuvre. D'autres, en revanche, attendent de voir comment la situation progressera.

Il reste encore à prouver de manière empirique si le secteur culturel suisse est capable de se transformer et si ce changement sera durable. Cela dépend aussi et surtout de l'évolution de la société dans son ensemble. En attendant, la conclusion demeure ouverte.

Pour de plus amples informations :
bit.ly/3qMwIrV



Différentes approches peuvent transformer le secteur artistique, notamment la remise en question des canons traditionnels de la culture, eurocentrés et focalisés sur les homme·x·s.



À propos de l'autrice

Dr Diana Baumgarten, sociologue, est chargée de cours au Centre d'études sur le genre de l'Université de Bâle. Ses recherches portent sur les notions de masculinité et de féminité, sur les changements dans les relations de genres et sur l'analyse critique des masculinités. Elle a contribué, en tant que coautrice, à l'étude préliminaire des rapports de genre dans le secteur culturel suisse, un projet collaboratif de Pro Helvetia, du Swiss Center for Social Research et du Centre d'études sur le genre de l'Université de Bâle.

Statements



Barbara Basting
Responsable des beaux-arts, Service
de la culture de la Ville de Zurich

Aujourd'hui, les femmes sont omniprésentes dans le domaine de l'art : artistes, conservatrices, médiatrices, galeristes, collectionneuses, historiennes de l'art (et mécènes). Cela est réjouissant. Or, n'oublions pas à quel point cette évolution est récente. La définition de l'art et la reconnaissance de la production artistique se sont développées au fil des siècles sans les femmes. Notre culture et notre regard sont marqués par une perspective masculine. La présence féminine actuelle, même renforcée, mettra du temps à compenser cette situation. (traduit de l'allemand)

La situation s'est certes améliorée, mais il reste encore beaucoup à faire, peut-être plus que nous ne le pensons. La sous-représentation des femmes persiste dans les musées et dans les collections. Le retard doit être rattrapé, il s'agit d'une question d'équité. Malgré tout, je suis convaincue que nous progressons dans la bonne direction. C'est très simple : l'art n'est pas masculin ou féminin, mais de bonne ou de mauvaise qualité. Heureusement, les œuvres exceptionnelles conçues par des femmes ne manquent pas. (traduit de l'allemand)



Zilla Leutenegger
Artiste



Nayansaku Mufwankolo
Délégué à l'inclusivité et à la diversité ;
Maîtresse d'enseignement, HEAD,
Genève

Pour parvenir à plus d'inclusivité et de diversité dans le monde de l'art, interroger et déconstruire les processus systémiques d'invisibilisation en lien avec le genre n'est pas suffisant. Il est en effet primordial d'en faire de même avec les notions de race, de classe, de situation de handicap, etc., car l'identité des personnes est intersectionnel et se situe à la croisée de multiples identités politiques.



Nathalie Herschdorfer
Directrice désignée, Photo Elysée,
Lausanne

Certes les expositions et les livres se multiplient depuis quelques années autour des artistes femmes, mais il reste du chemin à faire. La question des représentations nous concerne toutes et tous. On ne peut plus faire l'économie de ces questions, en particulier dans les musées. Le but n'est pas de réduire les artistes à des identités, mais de s'assurer qu'il n'y ait pas d'œuvres écartées. Mettre en lumière les artistes femmes, c'est remettre en perspective leur art et s'ouvrir à d'autres imaginaires.

L'art contemporain compte autant de femmes que d'hommes remarquables. C'est pourquoi il n'est plus du tout justifié, à notre époque, de négliger les femmes artistes au profit de leurs collègues masculins, notamment dans les programmes d'exposition. Il importe de refléter les pensées et les pratiques ; la question du genre ne doit jamais constituer un critère d'évaluation. Homme ou femme, chaque artiste mérite les mêmes opportunités de visibilité et de débat pour son œuvre. La participation au monde de l'art doit être ouverte à toutes et à tous. (traduit de l'allemand)



Madeleine Schuppli
Responsable de la division Arts
visuels, Pro Helvetia



Silvie Defraoui
Artiste

La visibilité de l'art en général dépend surtout des musées et des galeries, des revues d'art et des textes publiés. Dans ce domaine, ce sont souvent des femmes qui occupent des places importantes. À mon avis, elles suivent dans leurs décisions le mouvement de la société. On peut donc imaginer que dans le futur, la situation des artistes femmes sera meilleure.

Interview

La question du genre et ses aspects sociopolitiques

SIK-ISEA s'entretient avec l'historienne et sociologue Sandra Kostner sur le rigorisme dans les politiques identitaires, l'égalité des résultats ou des chances, les quotas et la justice.

Dans le contexte de vos recherches sur la migration, vous vous êtes penchée sur les répercussions des agendas politiques fondés sur une idéologie. Dans quelle mesure observez-vous des mécanismes similaires dans les débats sur les droits des femmes et des personnes LGBTQIA+ (lesbien·ne·s, gays, bisexuel·le·s, transgenres, queers, intersexes, asexué·e·s et les autres) ?

Tout comme les personnes de couleur, les femmes et la communauté LGBTQIA+ ont longtemps été désavantagées. Elles ont dû lutter pour leurs droits civiques étape par étape, alors que les hommes hétérosexuels blancs les ont acquis pour la plupart dans le courant du XIX^e siècle. Celles et ceux qui ont obtenu l'égalité de droit ont souhaité défendre leurs acquis. Les circonstances ont changé de manière fondamentale depuis lors. Aujourd'hui, celles et ceux qui se considèrent comme les porte-paroles des femmes, des personnes de couleur et des personnes LGBTQIA+ créent une image de ces groupes comme étant les victimes d'un ordre social sexiste, raciste, homophobe ou transphobe. De cette représentation découle une sorte de programme

d'épuration idéologique qui allie des motifs chrétiens – péché originel, purification – au désir d'accéder au pouvoir et aux ressources. Qui est tenu·e de se purifier ? Celle ou celui qui, en raison d'un certain attribut, porterait le poids du péché. En général, il s'agit d'une personne ayant autrefois détenu plus de droits qu'une autre. La victime est celle qui n'a obtenu ces droits que plus tard. Certaines de ces idées sont nées des changements radicaux qui ont marqué la société dès les années 1970 : le statut de victime a pris des connotations positives et la discrimination basée sur le genre, la couleur de la peau et l'orientation sexuelle a engendré un sentiment de culpabilité. C'est ainsi que s'est ouvert l'accès au pouvoir et aux ressources, et ce de manière de plus en plus importante.

Que vous évoque la discrimination qui est constatée envers les femmes et les identités de genre, ce au-delà des catégorisations hétéronormées ? Selon vous, un *gender gap* est-il perceptible ? Ou s'agit-il uniquement d'un dispositif intellectuel ?

Les discriminations féminines du passé pèsent encore sur le présent, bien que leurs répercus-

sions s'atténuent de plus en plus. Recenser le nombre de femmes et d'hommes dans certains métiers ou selon les niveaux hiérarchiques ne suffit pas. C'est toutefois souvent par ce biais que l'on démontre les inégalités dont les femmes sont victimes et que l'on argumente en faveur de programmes de soutien ou de quotas. De nos jours, l'égalité statistique absolue entre les sexes est considérée comme la mesure de toute chose. Son absence est assimilée au manque d'égalité des chances, et c'est là que survient le court-circuit idéologique. En effet, les différentes façons de saisir les opportunités, en raison d'intérêts et d'ambitions différents, aboutissent à des écarts sans qu'une discrimination n'en soit nécessairement la cause.

La présence féminine dans le domaine artistique, notamment au niveau de la production et de la médiation, n'a cessé de s'affirmer au cours des dernières décennies. SIKART, Dictionnaire en ligne sur l'art en Suisse, relève par exemple une hausse continue du nombre de femmes. Bien que le pourcentage d'artistes femmes représentées n'équivaille pas encore à la moitié (40%), il a néanmoins doublé depuis 1920. Réalisée à la demande de Pro Helvetia, Fondation suisse pour la culture, une étude préliminaire démontre que des femmes dirigent près de la moitié des musées et qu'elles occupent la majeure partie des postes de curation. Comment expliquez-vous que, malgré cette évolution positive, la parité des genres continue à être revendiquée avec une telle insistance ?

La principale raison est que ces revendications fonctionnent. De nombreuses institutions se laissent guider par celles et ceux qui considèrent l'absence de répartition égale comme un échec moral institutionnel. La force de cette accusation en devient l'instrument essentiel. L'emprise morale de ces questions amène beaucoup à se sentir coupables et à s'engager à améliorer la situation – en d'autres termes, à renforcer la présence féminine. Le marché du travail privilégie alors les femmes, lesquelles accèdent ainsi plus facilement aux emplois et aux ressources que les hommes. Si l'expérience montre aux femmes qu'il peut être bénéfique d'accuser une institution pour ces raisons éthiques, cela les incitera à



Les différentes façons de saisir les opportunités, en raison d'intérêts et d'ambitions différents, aboutissent à des écarts sans qu'une discrimination n'en soit nécessairement la cause.



le faire. Personne ne souhaite abandonner un instrument aussi efficace. Toutefois, la hausse de la proportion féminine tend à en réduire l'efficacité, raison pour laquelle l'intensité des dénonciations morales est de plus en plus augmentée.

Comment savoir si le nombre des représentantes de sexe féminin a atteint le juste niveau ? Un taux de 50% est-il équitable ? S'agit-il selon vous d'établir une répartition égale par exemple en réservant aux femmes 50% des postes relatifs à l'art, ou est-il plutôt question d'égalité des chances ?

La définition d'un « taux équitable » selon un attribut biologique est à mon avis vouée à l'échec car elle ramène toujours à la proportion statistique qu'un groupe défini par des caractéristiques communes représente dans la société. Or, ce chiffre ne permet ni de connaître les intérêts professionnels, ni de savoir comment ces personnes pensent établir un équilibre entre leur travail et leur vie privée. À même qualification, même opportunité : seul ce principe devrait valoir pour établir une justice égalitaire. Nous devons

identifier les contextes qui s'écartent de ce fondement et développer des stratégies qui garantissent à toutes et à tous des chances égales.

Où percevez-vous des difficultés quand l'objectif est de parvenir à l'égalité des résultats (*Ergebnisgleichheit*) ?

L'égalité des résultats exige de lourdes interventions de l'État qui entraînent des conséquences non moins importantes sur l'organisation des vies individuelles. Imaginez la situation : une société se donne pour mission de parvenir à l'égalité des résultats dans chaque profession. Ce principe doit s'appliquer non seulement entre les hommes et les femmes, mais aussi impliquer d'autres groupes sociaux tels que les populations migrantes et les autochtones, les personnes LGBTQIA+ et les personnes non LGBTQIA+, les communautés musulmanes et les communautés chrétiennes, etc. L'accès à une profession dépendrait ainsi d'une caractéristique de groupe. Pour harmoniser les proportions à

travers les métiers, il faudrait que chaque catégorie compte le même nombre de personnes issues de chaque groupe. À l'heure actuelle, les hommes sont plus représentés dans les professions techniques. Le social, quant à lui, attire beaucoup plus de femmes. De telles circonstances ne permettent guère d'aboutir à une égalité. Pour garantir celle-ci, l'État serait obligé d'attribuer les emplois selon des caractéristiques collectives, indépendamment des penchants, des compétences et des intérêts personnels. Parallèlement, il devrait se référer aux mêmes caractéristiques communes pour répartir la population active dans les divers secteurs et sur les différents échelons hiérarchiques, sans tenir compte des capacités ni des inclinations individuelles. **Qui souhaite vivre dans une société aussi dystopique ?**

Que pensez-vous de l'introduction de quotas pour imposer la parité – d'un point de vue général, mais aussi spécifique aux identités de genre ?

Les quotas constituent l'outil principal pour aboutir à une égalité des résultats. Or, le problème persiste : les personnes sont réduites à une simple caractéristique, privées de leur individualité et de leur humanité. Les quotas exigent que certaines personnes soient privilégiées au détriment d'autres. Le caractère absolu de la préférence – ou de la discrimination – dépend de la manière dont les quotas sont appliqués. Les modalités respectueuses de la liberté de chaque individu fixent les quotas à un bas niveau, ce qui laisse de la marge entre le quota à atteindre et le segment visé de la société. La modalité la moins libérale, qui a gagné du terrain ces dernières années, s'appuie sur le pourcentage d'un groupe déterminé. Or, il est pratiquement impossible de fixer des quotas pour les identités de genre. Si un taux de 50% entre hommes et femmes n'est pas trop difficile à définir, la répartition des identités de genre au sein de la population reste toutefois inconnue. Souvent considérée comme fluide, cette valeur se traduit par des fluctuations permanentes. Cela souligne une fois de plus le problème des quotas par rapport aux règlements qui ont été mis en place ou envisagés pour la catégorie « sexe biologique ».



À même qualification, même opportunité : seul ce principe devrait valoir pour établir une justice égalitaire.



Après des siècles durant lesquels les femmes ont été sous-représentées dans le monde de l'art, il serait possible d'inverser les rôles. Pourquoi ne pas encourager, pendant une certaine période, une dominance catégorique, voire totale des femmes dans ce domaine ? La fin justifie-t-elle les moyens lorsqu'il s'agit de promouvoir la participation des femmes ?

Une société fondée sur le principe de l'égalité entre tous les êtres humains est extrêmement mal vue si, dans le but d'invertir les rôles, elle défavorise certaines personnes en raison de la position privilégiée de leurs ancêtres. Pourquoi « punir » des individus pour des actes qu'ils n'ont jamais commis ? Les notions de « péché originel » et de « purification par le renoncement », implicites dans une telle conception, sont diamétralement opposées aux piliers de l'État de droit. Nos sociétés doivent se laisser guider par la loi et non par la vengeance. L'injustice ne mène pas à la justice. Il en découlerait un cercle vicieux de discriminations.

En 2021, la Suisse a commémoré une avancée qui remonte à 1971 : l'obtention du droit de vote et d'éligibilité des femmes sur le plan fédéral. Comment peut-on rendre hommage à cet événement, d'un point de vue actuel ?

Pour la Suisse, il s'agit d'un important tournant démocratique, quoique très tardif par rapport au reste du monde. Un État qui se base sur un simple attribut biologique pour refuser le vote (un droit civique fondamental) à une partie de sa population ne peut passer pour entièrement démocratique, surtout si cette exclusion concerne la moitié de celle-ci. Un demi-siècle plus tard, les jeunes générations ont peine à imaginer une société qui interdise aux femmes de voter. Cette incompréhension est un bon signe : elle prouve que la participation démocratique des femmes est devenue une évidence.

L'entretien a été réalisé par Roger Fayet et Regula Krähenbühl. Les échanges ont eu lieu par courriel.



Nos sociétés doivent se laisser guider par la loi et non par la vengeance. L'injustice ne mène pas à la justice.



À propos de l'autrice

Sandra Kostner est historienne et sociologue. Depuis 2010, elle se consacre à l'étude des migrations et dirige la filière de Master *Interculturalité et intégration* à la Haute école pédagogique de Schwäbisch Gmünd en Allemagne. Ses recherches portent principalement sur la migration, l'intégration, la politique identitaire, l'islamisme et les conflits liés aux droits fondamentaux dans les sociétés marquées par la migration. Publications récentes : *Identitätslinke Läuterungsagenda. Eine Debatte zu ihren Folgen für Migrationsgesellschaften* (2019) et (avec Elham Manea) *Lehren aus 9/11. Zum Umgang des Westens mit Islamismus* (2021).

Compte rendu

Mend the Gender Gap !

SIK-ISEA a organisé un symposium avec le concours de quatre hautes écoles d'art et a lancé l'Initiative pour l'inclusion dans les arts visuels.

Sarah Burkhalter, Angelica Tschachtli et Regula Krähenbühl

2021 marque le cinquantième anniversaire du droit de vote des femmes en Suisse. SIK-ISEA a saisi cette occasion pour réfléchir à la position des femmes artistes au sein de SIKART *Dictionnaire sur l'art*. En amont de cette manifestation, il s'est révélé nécessaire de penser au-delà d'une perspective hétéronormée. En effet, les arts visuels contemporains perçoivent les diverses identités de genre comme un sujet des plus pertinents. Inclusion, diversité, questions liées au genre : autant de thèmes qui animent les débats actuels et soulèvent des controverses.

Parallèlement aux catégories de genre, il importe de tenir compte d'autres aspects – tels que l'origine, l'âge et l'ethnie – afin d'améliorer l'inclusion et la diversité dans notre société. Les mécanismes discriminatoires présents non seulement dans les esprits, mais aussi parmi les structures institutionnelles, et notamment dans le domaine artistique, doivent être mis en relief. C'est ainsi qu'est née l'idée d'une *Initiative pour l'inclusion dans les arts visuels* (initiative-inclusion-arts.ch). Son lancement s'est articulé autour de la question des genres, étant entendu que les prochaines manifestations envisageront d'autres thématiques.

Le marché de l'art en Suisse et les carrières artistiques sont encore semés d'obstacles dus au genre. Ceux-ci s'expliquent par les mécanismes discriminatoires liés à une série de normes et de structures, pour la plupart fondées sur une représentation androcentrée de la pratique et de l'histoire de l'art. Sarah Burkhalter et

Angelica Tschachtli de SIK-ISEA ont proposé, avec la coopération de l'École de design et haute école d'art (EDHEA, Sierre), la Haute école d'art et de design (HEAD, Genève), la Hochschule Luzern – Design & Kunst (HSLU, Lucerne-Emmenbrücke) et la Zürcher Hochschule der Künste (ZHdK, Zurich), d'inviter les corps étudiant et enseignant à rechercher, identifier, examiner et démanteler ces mécanismes.

Le but de la démarche était d'analyser les parcours d'artistes ainsi que leurs expériences et attentes, puis d'en déceler les difficultés spécifiques aux genres, d'un point de vue aussi bien historique que contemporain. Les artistes ont été interrogé-e-x-s sur leurs vécus concrets pendant leur formation et leur activité. La constitution des différentes institutions de l'art – jurys, musées, marchés de l'art, souvent synonymes de réception durable et favorable – ainsi que leurs mécanismes d'action ont également été abordés. Au final, il s'agissait – et il s'agit encore – d'établir dans quelle mesure le genre peut influencer la visibilité dans le domaine de l'art.

C'est sous l'égide de l'enseignante Elke Bippus que les étudiant-e-x-s de la ZHdK se sont consacré-e-x-s à ces sujets durant le semestre d'automne 2021, tandis qu'à la HSLU, les travaux ont été encadrés par Marina Belobrovaja et Rachel Mader. Le 11 novembre à Zurich, les étudiant-e-x-s de langue allemande ont poursuivi leurs réflexions dans le cadre d'un atelier avec Ursina Gabriela Roesch, co-fondatrice de Femme Artist Table, et de Mark Damon Harvey, spécialiste de l'intersectionnalité. Les résultats ont ensuite fait l'objet de débats lors de la discussion organisée pour la soirée d'ouverture.

Lors de la manifestation à Genève le 12 novembre, un atelier placé sous la houlette de Julie Enckell Julliard (HEAD), de Federica Martini (EDHEA) et de l'artiste Emanuelle Klaefiger a servi de base aux travaux du corps étudiant des deux hautes écoles d'art romandes. Dans son exposé, Nayansaku Mufwankolo, Délégué à l'inclusivité (HEAD), a encouragé une prise de conscience collective et institutionnelle dans le domaine de la formation et a illustré, au moyen de témoignages de personnes discriminées, l'importance d'une démarche intersectionnelle. Après une performance inspirée des textes de l'autrice féministe française Monique Wittig, conçue par la Cie Folledeparole en collaboration avec la filière Master TRANS- de la HEAD, Melissa Rérat (SIK-ISEA) a modéré une table ronde où Isabelle Chladek (Cie Folledeparole), Emanuelle Klaefiger, Roxane Gray (Les Créatives), Luc Meier (La Becque Résidence d'artistes) et Davide Nerini (SIK-ISEA) ont discuté les pistes possibles pour une inclusion en paroles et en actes.